

Belisario Sánchez Martín, fsc
José M^a Martínez Beltrán, fsc

Multiculturalisme et immigration

Critères pour l'École Lasallienne

Traduction : Pierre Josse, fsc

Frères des Écoles Chrétiennes
Via Aurelia 476
00165 Rome, Italie

Avril 2006

Prologue

Ce m'est un double plaisir de préfacer ce cahier MEL. Tout d'abord, parce que je me sens très proche de ses auteurs, aussi bien dans leur préoccupation que leur trajectoire pédagogique – ils nous parleront toujours en fonction de leur expérience éducative directe – et de leur intérêt à recréer l'œuvre éducative jusqu'aux frontières du réveil de l'imagination. En deuxième lieu, parce que je me sens complice après de nombreuses années de travail et d'amitié partagés.

Répondre aux besoins éducatifs des enfants et des jeunes a toujours été une constante de notre histoire lasallienne, c'est pourquoi l'Institut n'a pas été créé en vain. Ces dernières années, plans et projets ont proliféré au sein de nos œuvres, signe très clair de notre aversion de la routine, de la médiocrité ou du conformisme. À partir des instances lasalliennes internationales, régionales, de district et locales, nos œuvres ont vigoureusement choisi de répondre efficacement aux situations nouvelles. Des plans et des programmes ont été créés à un rythme vertigineux pour contrecarrer l'échec scolaire, développer l'éducation des valeurs, renforcer l'éducation à la justice, favoriser l'attention à la diversité... et d'autres que je ne nomme pas pour gagner du temps. Et comme si tout cela était peu de chose, il faut maintenant répondre au multiculturalisme et à l'immigration...

Dans leur présentation, les auteurs signalent qu'il s'agit d'une *première réponse* que l'on présente aux *directions et aux éducateurs des Centres La Salle de l'ARLEP*. Je signale au lecteur que « cette » réponse dans le contexte de type espagnol arrive au moment opportun ; ce n'est ni trop tôt, ni trop tard, ce qui présente des garanties d'un plus grand succès, et je prévois que le cahier lui sera toujours utile, suggestif, inspirateur et pratique, peu importe le rôle qu'il remplit, la zone géographique dans laquelle il agit, à condition qu'il ait une inclination sensible à l'éducation et réagisse face à l'inégalité sociale. Le festin est servi pour toi qui es directeur, professeur, animateur, formateur, éducateur, catéchiste, accompagnateur ou promoteur social. Ne le sommes-nous pas tous?

Il est clair que le contexte ou le cadre de référence est centré sur le milieu scolaire européen, et plus concrètement encore sur l'espagnol, mais il n'est pas moins certain que les sages réflexions qui le jalonnent et que le contenu des derniers chapitres sont valables pour quelque travail que ce soit, ou quelque milieu que ce soit dans lequel existe ou puisse exister le cadeau interculturel.

Finalement, est dire que le cahier, par son langage simple et clair, nous aidera à comprendre les modèles existants d'intégration, à éviter les confusions périlleuses, à opter pour des modèles d'apprentissage coopératifs et collaborationnistes, à transformer nos attitudes, à mieux comprendre notre culture dans des milieux interculturels et à éradiquer les fausses vérités de ceux qui augurent des calamités, davantage centrés sur les sécurités à bas prix ou sur ceux qui prévoient des tendances politico-sociales sectaires.

F. Alfonso Novillo

Présentation

Humberto Eco a écrit que **l'homme du 21^e siècle sera de plus en plus un homme métissé, riche d'identités et d'appartenances multiples**. Et c'est juste, car nous qui vivons au cours de ce siècle dans des pays développés, nous choisissons tous la diversité selon nos préférences dans le « supermarché » des cultures et des religions et ces choix nous ne les faisons pas, en outre, une fois pour toutes, mais de façon provisoire.

Lasalliens de l'ARLEP, réunis en notre **9^e Assemblée générale** à Irún, en juillet et août 2003, nous nous sommes aperçus que, du fait du développement croissant du phénomène de l'immigration, nous vivons dans une société de plus en plus plurielle et multiculturelle et nous la servons par notre apport éducatif.

Conscients de l'existence de **ces nouveaux espaces multiculturels, multiethniques multilinguistiques et multireligieux dans lesquels nous coexistons**, y compris en école, nous avons élaboré et approuvé la proposition N^o 15 qui invite les Commissions Régionales de la Pastorale et de l'Éducation à étudier des « critères d'action » qui puissent expliciter ce que notre « Caractère propre d'Établissements Lasalliens » retire de la « multireligiosité, du multiculturalisme et de l'immigration » pour être ainsi capables d'offrir des orientations précises aux établissements d'éducation.

Ce premier document, intitulé « Multiculturalisme et Immigration. Critères pour l'École Lasallienne » a été rédigé par la Commission Régionale d'Éducation comme une première réponse à cette préoccupation. Nous souhaitons, par conséquent, que les directeurs et les éducateurs des Établissements Lasalliens de l'ARLEP trouvent dans ces pages des orientations précises pour mettre au point une authentique pédagogie de l'interculturalisme qui puisse promouvoir des relations de solidarité entre des groupes sociaux et culturels divers et en finir avec les manifestations d'égoïsme, de discrimination ou de racisme qui peuvent apparaître dans nos comportements.

Avec ce premier document, nous voulons nous convaincre que ce que le Frère Álvaro Rodriguez, Supérieur Général, a écrit dans sa **Lettre Pastorale de décembre 2004**, est possible. Nous convainc-

re que l'école lasallienne doit être un lieu privilégié pour réaliser la mission de l'Institut. Qu'elle peut être encore aujourd'hui un instrument d'évangélisation dans le climat pluriculturel, consumériste et sécularisé où nous vivons... Que nous devons pratiquer le dialogue avec les cultures pour que l'Évangile les féconde.

1. Introduction

« Service d'intérêt public

*L'École Lasallienne exerce son action éducative en étant insérée dans la réalité, la culture, les coutumes et les traditions du lieu où elle est implantée. Elle se présente comme une alternative, respectueuse des convictions personnelles et **elle manifeste son engagement par l'intégration sociale des personnes de cultures et de religions différentes qui recourent à elle.** Elle accepte le régime des contrats éducatifs afin de favoriser l'accueil des élèves ».* (Caractère propre des Établissements Lasalliens, 1, 3, p. 8).

« Stimuler la convivance *

Nous encourageons l'acceptation mutuelle, le travail en équipe, les relations fraternelles, le respect des opinions et de toutes les croyances, idées ou coutumes.

*Dans notre **société multiculturelle et multireligieuse**, nous attachons une importance particulière à des aspects tels que : le respect de la diversité et de la singularité des personnes, la participation à la démocratie, la culture de l'amitié, l'estime de sa propre culture, comme source d'enrichissement de la personne et du groupe, mais jamais, comme cause d'exclusion ».* (Caractère propre des établissements lasalliens, 2, 2 C, p. 9).

Deux mouvements contradictoires dynamisent la période présente.

D'un côté nous allons vers une **globalisation**, qui implique également l'homogénéité, et d'un autre côté, nous revendiquons notre propre identité face aux autres, en nous appuyant sur **nos nationalismes**.

Il est possible que nous ne sachions pas quel est le type de société souhaitable, mais nous voyons très clairement **les maux qui nous atteignent**¹. La violence institutionnelle, le terrorisme, le fon-

* note de l'éditeur : On rend ainsi le terme espagnol *convivencia* : le fait vivre ensemble, de cohabiter, de façon fraternelle.

¹ RODRÍGUEZ T. (1998) « *Pedagogía de la indagación, existencia indignada : los estímulos creativos con y por los movimientos sociales* ». Documentación Social, nº 112, pp. 127-128.

damentalisme, les mouvements migratoires sont en train de modifier la géographie humaine. Ils ébranlent toutes les sécurités, mettent en crise toutes les cultures et nous obligent à prendre position face à des phénomènes qui nous affectent tous, mais spécialement les institutions les plus sensibles à ce qui est humain et les plus engagées à le promouvoir.

Dans ce contexte, nous devons nous demander si l'éducation a des effets positifs sur l'immigration et le multiculturalisme et cela sans nous sentir culpabilisés par une société sans cesse en quête de solutions pour trouver une issue à ses conflits en regardant du côté de ses éducateurs. Nous devons avoir l'audace de nous poser la question suivante en équipes éducatives : Quel est le type d'éducation capable d'améliorer la qualité de vie de tous les groupes culturels présents dans notre société, qu'ils soient ou non immigrants, et concrètement dans notre école ? Nous devons, pour répondre à notre caractère propre, réussir à nous mettre d'accord sur le modèle d'éducation le plus favorable à tous, sans exception. **Il nous faudra promouvoir une éducation qui favorise l'intégration et corrige les inégalités.**

« *L'histoire de l'humanité est une histoire de migrations, de mouvements de population d'un coin à l'autre de la planète*² », une histoire de relations et de confrontations entre des groupes humains porteurs de visions du monde différentes. Notre histoire récente est encore celle d'un peuple émigrant. Mais ni cette situation, ni le cliché selon lequel « nous ne sommes plus un pays d'émigration mais un pays d'immigration » ne nous sont utiles quand il nous faut **prendre conscience de l'immigration présente dans nos villes et nos salles de classe**. Nos établissements d'éducation du fait de leur orientation chrétienne et parce qu'ils se définissent comme lasalliens se doivent **d'être ouverts à tous, spécialement à ceux qui sont pauvres**³ et c'est bien le cas des immigrants. C'est ce qui justifie notre sensibilité plus grande à la diversité et aux

² BOTEY J. (1994) « *Immigració estrangera. Els conflictes de Classe, els d'identitat i les actituds* ». Revista interaula, n° 21-22 Barcelone.

³ Acte du 43^e Chapitre Général des Frères des Écoles Chrétiennes, pages 19 et suivantes : « *Dès l'origine l'Institut se définit comme suscité par Dieu pour l'évangélisation et le service éducatif des pauvres... Il convient tout fois d'être bien conscient que la question du service éducatif des pauvres est lié à un contexte social, culturel et économique qui est très diversifié selon les implantations de l'Institut à travers le monde* ».

problèmes de l'accueil des immigrants, de leur adaptation et de leur intégration.

Le multiculturalisme envisage l'existence de deux ou de plusieurs cultures dans un même espace, mais chacune gardant des styles et des modes de vie différents. Il n'inclut pas dans ses postulats le plein respect des droits de toutes les cultures ni l'enrichissement dû au mélange culturel. **L'interculturalisme ajoute** par conséquent **au multiculturalisme l'interrelation entre les diverses cultures** qui existent dans une société.

Notre société est multiculturelle du fait que cohabitent en son sein, plusieurs manifestations d'identité culturelle, et elle l'est en outre du fait de l'immigration. Dans cette société, **l'éducation scolaire doit enseigner que les cultures n'ont pas à s'opposer mais à se compléter et à s'enrichir mutuellement**. Nous croyons que notre école doit jouer un rôle déterminant dans la rencontre entre les cultures majoritaires et les cultures minoritaires en collaborant au combat contre le racisme, la xénophobie et toute forme de discrimination. À cette fin et pour bâtir une vie plus humaine et plus solidaire, nous devons **créer et développer une véritable éducation interculturelle**. Nous devons appuyer la *Déclaration Universelle de l'UNESCO* qui réaffirme la conviction que le dialogue interculturel est le meilleur garant de la paix et de la convivance en même temps qu'il écarte la thèse du choc des cultures⁴. Nous devons appuyer les positions identiques de *Jean-Paul II*⁵ et du *Fr. Álvaro Rodríguez*, Supérieur Général⁶. Mais, il nous faut,

⁴ Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée par la 31^e Réunion de la Conférence Générale (Paris, 2 novembre 2001).

⁵ Jean-Paul II « *Dialogue entre les cultures pour une civilisation de l'amour et de la paix* ». Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2001. Outre des règles éclairantes, le Pape exige que, sans renoncer à notre propre identité, nous soyons audacieux dans le dialogue interculturel. Il signale que le dialogue conduit à reconnaître la richesse de la diversité et dispose les esprits à l'acceptation réciproque, dans la perspective d'une authentique collaboration qui réponde à la vocation originaire à l'unité de toute la famille humaine.

⁶ Fr Álvaro Rodríguez, Lettre pastorale aux Frères du 25 décembre 2004. Il nous encourage à faire que notre « *école continue à être aujourd'hui un instrument d'évangélisation dans un climat pluriculturel, consumériste et sécularisé* ». Il affirme que « *le dialogue avec les cultures permettra à l'Évangile de les féconder* »... Il nous invite à « *assumer que Dieu se manifeste dans toutes les cultures et à travers toutes les expressions religieuses* ». Il nous encourage surtout à établir une véritable « *inculturation dans le monde des jeunes* ».

avant tout, être cohérents avec notre **Caractère propre** qui « considère que le dialogue interculturel et interreligieux est déjà une forme d'évangélisation » « qui nous invite, sur la base du dialogue interculturel et interreligieux, à cultiver chez nos élèves l'éducation éthique dans une triple dimension : personnelle, communautaire et sociale ». (Caractère propre des Établissements lasalliens, 3.4 et 3.5, p. 11).

2. Le phénomène de l'immigration

« Puisque la Communauté européenne est prospère et qu'elle s'appuie sur une longue tradition démocratique, l'arrivée des immigrants ne cessera pas, en même temps que durera le besoin d'intégration sociale des immigrants. Puisque la Communauté est prospère et démocratique et qu'elle dispose de ressources, elle peut mettre en œuvre une solidarité et une volonté qui permettent de répondre à cette exigence »⁷. C'est par cet hymne à l'espérance que se concluait le rapport sur l'immigration de ce qui était alors La Communauté Européenne. Aujourd'hui, l'Union Européenne manifeste publiquement le besoin qu'elle a des immigrants pour affronter le déclin démographique dont elle souffre et pour couvrir la baisse de deux millions d'emplois de faible qualification. Ces immigrants s'ajouteront aux vingt millions et plus qui vivent déjà parmi nous. Ce n'est pas tout, d'après les prévisions de la Commission pour l'immigration de l'Union Européenne, nous avons besoin de quarante-cinq millions d'immigrants pour 2025. Grâce à eux nous maintiendrons l'équilibre des retraites et une croissance stable.

On dirait que **nous avons besoin des immigrants**, bien que ce soit par pur égoïsme économique, et les millions d'immigrants clandestins mettent ce problème en évidence. Que faire avec eux ? Légaliser leur situation ? Fermer les frontières ? Les intégrer, paraît être la seule solution, même si c'est quelque chose de complexe. « *Maintenir une réserve de centaines de milliers d'immigrants illégaux sans perspectives de régularisation n'est pas autre chose, en dernière instance, que parier sur une explosion de la délinquance. Le processus actuel de régularisation des immigrants, engagé par le Gouvernement Espagnol, est la seule option réaliste et sensée qui restait pour trouver une issue à une situation complexe du point de vue social et même du point de vue économique* »⁸.

⁷ Commission des communautés européennes. Immigration et emploi. Document de travail. 7 mai 1992, page 8.

⁸ El Mundo, samedi 5 mars 2005. « *Immigrantes : ¡ Que vengan !* » Juan Heerrero, professeur d'éthique à l'Université d'État de Californie.

Malgré ces évidences, **les Européens**, sont divisés et **semblent adopter deux positions bien différentes**.

1^{ère} L'immigration est une nécessité

Ils l'envisagent ainsi pour assurer le remplacement des générations et occuper certains postes de travail. C'est dans cette ligne que s'exprimait le journal *El País* du 6 février 2005 en se demandant ce qui arriverait si Madrid était sans immigrants. La même question a été posée en son temps dans l'État de Californie et elle est reprise dans le film mexicain « *Un jour sans Mexicains* », sorti en août dernier aux États-Unis. Dans le cas de Madrid, on arrive à la conclusion que « *les 800.000 étrangers, qui s'y sont installés dans les dix dernières années, sont indispensables à la vie quotidienne de la capitale* »⁹.

2^e Nous devons éviter l'arrivée des immigrants

Ceux qui pensent et s'expriment ainsi tirent argument du fait que les immigrants prennent leur travail et sont à l'origine de nombreux conflits. Certains résultats d'enquêtes sociologiques sont mis en relation avec cette position en arguant que deux jeunes espagnols sur trois sont racistes ou que c'est à cause de l'immigration que la délinquance augmente¹⁰.

Le problème de l'existence de cette double position tient à la politisation de **l'immigration**. Elle devient une denrée électorale alors qu'elle est **une question de droits et de devoirs**.

La répartition, **par Communautés Autonomes**, des **résidents étrangers** en Espagne était la suivante **en 2003**¹¹.

ANDALOUSIE 208.623	ARAGÓN 39.015	ASTURIES 12.730	BALÉARES 75.867	CANARIES 113.339
-----------------------	------------------	--------------------	--------------------	---------------------

⁹ El País, dimanche 6 février 2005 Page 17 « ¿ Que pasaría si Madrid se quedara sin Inmigrantes ? ».

¹⁰ Enquête du CIS, juin 2002, réalisée auprès des jeunes de 15 à 29 ans.

¹¹ Source : Bilan 2003 de la Délégation du Gouvernement pour les Etrangers et les Immigrants.

CANTABRIA 11.778	CAST LA MANCHA 36.540	CASTILLE LÉON 45.233	CATALOGNE 383.938	VALENCE 180.011
EXTREMADURA 17.123	GALICIA 37.522	MADRID 355.035	MURCIA 58.150	NAVARRA 22.681
PAYS BASQUE 28.600	LA RIOJA 13.621	CEUTA 2.184	MELILLA 3.225	NON REPERÉS 1.896

Les immigrants en Espagne forment un groupe hétérogène qui doit être évalué et traité en tenant compte des origines et des différences culturelles. En 2002-2003, le nombre d'immigrants pour raisons économiques **résidant en Espagne par groupes nationaux** était le suivant¹²:

MAROC 333.770	ÉQUATEUR 174.289	COLOMBIE 107.459	PÉROU 57.597	CHINE 56.086
ROUMANIE 54.688	ARGENTINE 43.347	REP DOMINICAINE 36.654	CUBA 27.323	BULGARIE 24.369

Comme éducateurs, nous avons à connaître et à nous adapter à leur situation culturelle, religieuse et sociale. Le **nombre d'élèves étrangers, par continent et par type d'enseignement**, était le suivant pour l'année scolaire 2002-2003.

EUROPE 75.504	AFRIQUE 58.561	AMÉ. DU NORD 3.864	AMÉ. CENTRALE 12.782	AMÉ. DU SUD 132.281
ASIE 13.674	Océanie 297			

MATERNELLE 60.412	PRIMAIRE 133.310	SECONDAIRE 105.625		
----------------------	---------------------	-----------------------	--	--

2.1. La coexistence de plusieurs cultures

Il ne suffit pas pour un immigrant de jouir d'un statut « *légal* » pour être socialement intégré. Il faut qu'il soit clair pour nous qu'avec l'immigration nous n'importons pas seulement une main d'œuvre mais des personnes avec une histoire et une culture propres. **Nous ne pouvons pas par conséquent parler d'intégration**

¹² Source : Annuaire statistique de étrangers. Plusieurs années. Délégation du Gouvernement pour les Étrangers et les Immigrants.

que si les immigrants arrivés dans notre pays conservent leur identité et établissent des contacts socio-culturels avec notre culture.

En plus d'une occasion, nous parlons d'intégration en jetant un voile sur des situations *d'exclusion et de marginalisation* car nous n'arrivons en vérité qu'à *assimiler* les immigrants, ce qui entraîne pour eux d'abandonner leur culture d'origine pour la remplacer par la nôtre en provoquant des situations compliquées et conflictuelles.

Comme l'a noté Jürgen Habermas, nous devons attendre des immigrants qui vivent parmi nous qu'ils acceptent les principes légaux et politiques de notre société et qu'ils prennent l'engagement de s'impliquer dans le type de convivance qu'ils rencontrent. Il ne s'agit ni *d'assimilation* ni *d'acculturation* mais **d'intégration éthico-culturelle qui n'impose pas d'abandonner sa propre culture mais de respecter la structure socio-politique du pays d'accueil.**

La diversité sociale et culturelle des groupes minoritaires de même que leur identité doivent coexister en établissant des relations entre eux et les pays qui les reçoivent. Les espaces multi-culturels, multi ethniques, multi-linguistiques qui en résultent exigent des décisions politiques intégrées qui comprendront des objectifs sociaux, économiques et éducatifs.

Tolérer, ce n'est ni supporter les autres ni leur permettre de cohabiter avec nous, **c'est créer un dialogue avec eux, au même niveau, sans établir des relations de pouvoir ou d'inégalité.**

2.2. L'école sous contrat et l'immigration

Les médias et le Conseil Scolaire de l'État aiment souvent opposer l'École Publique à l'École Privée sous contrat, en soulignant que la première est « **l'école de tous** » par sa capacité d'accueil des immigrants tandis que la seconde est « **l'école de quelques-uns** » par sa capacité faible ou nulle d'accueil des immigrants¹³.

¹³ Comme échantillon, le quotidien El País publiait en mars 2005 un article intitulé : « Classe métissée », où il affirmait que « 76% des élèves du Collège public Tirso de Molina de Madrid sont des étrangers ». « Ces enfants rejetés par les autres, nous les accueillons ici... »

Formuler cette vérité, ce n'est pas dire toute la vérité. Ce qui est vrai c'est que l'un et l'autre modèle d'école se trouve avantage ou désavantage par les Administrations pour ce qui est de l'attribution des ressources humaines et financières pour accueillir les élèves immigrants ou ceux qui ont des besoins éducatifs. La première n'a qu'à demander, la seconde doit se tirer d'affaires avec des ressources ordinaires toujours limitées.

En cette année 2005, où les réformes sont en cours, les organisations d'éducation, les syndicats, les parents d'élèves et les responsables des établissements sont arrivés à un bon accord sur les mesures qui doivent inspirer la future loi sur l'éducation. S'agissant de l'immigration, ces accords précisent que : « *Tant l'école publique que l'école sous contrat doivent assumer l'obligation d'intégrer les immigrants et de se soumettre aux mêmes critères d'admission* ». « *Aucun établissement public ou privé sous contrat ne sera obligé de scolariser des immigrants au-delà du tiers de la totalité des places dont il dispose* »¹⁴.

Nos établissements scolaires sont ouverts aux immigrants, même si certains, pour des raisons qui leur sont étrangères, n'en comptent pas parmi leurs élèves. La réglementation d'admission des différents Gouvernements Autonomes oblige les classes sous contrat à réserver un nombre de places pour ces élèves. Ainsi, certains de nos établissements ont déjà 25% d'élèves immigrants ; d'autres, accueillant des handicapés physiques ou psychiques, ont 10% d'immigrants du total de leur effectif à chaque niveau d'enseignement, alors que ces immigrants sont normalement inscrits uniquement dans le Primaire, en Collège et en classe Pré-professionnelle. Beaucoup de nos établissements, alors qu'ils atteignent le ratio classes/élèves, continuent cependant à inscrire des élèves immigrants tout au long de l'année pour les incorporer, dépassant le ratio fixé, sans aucune augmentation de ressources. Et qui plus est, **dans tous les établissements sous la responsabilité du Département de l'Oriente, on a élaboré un plan d'Attention à la Diversité** qui concerne l'accueil des immigrants et l'attention qui leur est portée en fonction de leurs besoins en éducation.

Cependant chaque école ouverte à des immigrants, garçons et filles, a vu ses problèmes augmenter à mesure que le nombre de

¹⁴ Publié dans El País du jeudi 10 février 2005, Société.

ce type d'élèves s'élevait dans ses classes. Cette situation n'est pas passée inaperçue par le corps enseignant qui s'est senti démuni, sans préparation et abandonné par l'Administration **Parmi les problèmes causés et l'une ou l'autre solution adoptée, il convient de citer :**

Problèmes causés	Solutions de notre école
<p>Présence de cultures différentes : changements de coutumes, d'habitudes alimentaires ou de manières de s'habiller.</p>	<p>Les menus présentent toujours l'alternative appropriée aux différentes cultures¹⁵. Le port de symboles religieux est autorisé (croix, voile, tchador...).</p>
<p>Inscription tardive de quelques élèves : manifestation de frustration et d'abandon des études.</p>	<p>Dans certains établissements, l'inscription est ouverte toute l'année et on y a élaboré un Plan d'Accueil.</p>
<p>Retard scolaire : ces élèves viennent de familles très modestes disposant de peu de ressources éducatives dans leurs pays d'origine et il se peut même qu'ils n'aient pas été scolarisés avant.</p>	<p>On profite du ratio pour organiser le soutien ou le « renforcement » scolaire. Des Frères retraités, en nombre suffisant s'offrent pour assurer ce soutien et ce « renforcement » nécessaires en certains cas.</p>
<p>Ignorance de la langue : spécialement chez les Asiatiques, les Africains ou les Européens. L'apprentissage de la langue véhiculaire est prioritaire pour éviter des retards scolaires.</p>	<p>Quelques établissements ont créé des « Classes de Liaison » pour répondre à cette situation. D'autres ont défini la fonction de « Médiateur Interculturel » pour une meilleure relation école-familles d'immigrants rendue difficile à cause de la langue ou partagent cette fonction avec d'autres établissements.</p>
<p>Ce qui rend l'acte éducatif difficile : la formation d'un groupe-classe très hétérogène.</p>	<p>Des équipes enseignantes se</p>
<p>Problèmes de discipline entre élèves : ils existent spécialement en Secondaire.</p>	
<p>Peu ou absence d'implication</p>	

¹⁵ Le ministère de la Santé va publier sous peu, en mars 2005, la réglementation de menus alternatifs.

<p>de la famille dans les devoirs scolaires : les familles ne se manifestent pas lorsqu'elles sont convoquées par les professeurs principaux ou la direction.</p>	<p>sont formées et mettent en œuvre la méthode « coopérative-collaborative » pour suivre les différents niveaux selon leur diversité. Certains établissements ont organisé l'enseignement d'après la méthodologie de la « Classe Matière » du Secondaire pour répondre aux besoins du groupe hétérogène.</p> <p>Il y a suffisamment d'Orienteurs et de Responsables d'études qui se sont formés à la « Médiation des conflits de la vie scolaire » et qui ont créé des groupes de médiateurs parmi les élèves.</p> <p>Dans de nombreux établissements, on a nommé un Éducateur Social qui, entre autres missions, est chargé du contact avec ces familles.</p>
--	--

Jamais, autant qu'aujourd'hui, l'école n'a fait partie de ce qu'on a appelé le village global, c'est-à-dire cet espace de communication et d'échanges, habituellement désigné par le terme mondialisation et qui tend vers l'universalisme, l'intégration et la globalisation. Le monde est devenu un grande place, tout comme l'école, une grande place où se déplacent des gens de toutes les saces et de toutes les cultures.

Du fait que nous sommes dans le monde de l'éducation, **nous pouvons construire une société et une école bien meilleures : plus solidaires, plus pacifiques plus démocratiques, plus tolérantes, plus accueillantes, plus interculturelles.** C'est sans aucun doute difficile, mais il nous faut croire à cette utopie comme à celle de l'évangile, car les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain. Comme l'a dit Helder Camara « *Si l'on rêve seul d'un*

monde solidaire, métissé, bon, sans guerre, c'est un songe, une fantaisie, une rêverie ; mais si ceux qui rêvent ensemble sont nombreux, comme nous maintenant, le rêve commence à se réaliser ».

Questions

- Quelle est la position de l'équipe enseignante face à l'émigration ?
- Décrire la situation numérique de l'immigration dans l'établissement. Ce dernier est-il ouvert aux immigrants ?
- Avons-nous élaboré un plan d'accueil ?
- Établir deux listes :
 - a) Aspects positifs de la coexistence entre les élèves de pays et de cultures différents.
 - b) Problèmes rencontrés, au quotidien, dans la coexistence.

3. Multiculturalisme et interculturalisme

On distingue deux conceptions d'organisation sociale qui déterminent des schémas de travail éducatif différents selon qu'ils seront encadrés dans des modèles sociaux marqués par le multiculturalisme ou l'interculturalisme.

En nous en tenant au cadre du Conseil de l'Europe, il est évident que nous sommes face à deux terminologies qui désignent une énorme variété de significations dépendant des objectifs idéologiques et des relations qu'on voudra établir entre les diverses cultures et la culture dominante d'un pays déterminé. **Nous pouvons considérer :**

<p>Multiculturalisme <i>(« Multus » veut dire nombreuse)</i> Années 60</p>	<p>Existence de cultures diverses à l'intérieur d'un territoire, d'une Société, d'un État, dues à l'affluence de groupes qui immigrent dans une société qui se considérait, jusqu'alors, culturellement homogène. Il en résulte une attitude déterminée devant la pluralité des cultures et une proposition éducative déterminée, pour affronter ou trouver une solution à la problématique qui découle de ce phénomène.</p>
---	--

<p>Interculturalisme <i>(« Inter » renvoie à mettre en relation)</i> Années 60</p>	<p>Considéré comme l'idéal d'une pluralité de cultures qui communiquent entre elles, se cherchent, s'affirment et partagent des bases communes et qui sont capables de produire une convivance fondée sur le respect et la possibilité d'un enrichissement mutuel dans les différences. Le grand défi est alors de bâtir une pédagogie de l'interculturalisme si nous voulons que les relations de solidarité entre les différents groupes en finissent pour toujours avec l'égoïsme, la discrimination et le racisme.</p>
---	--

Il s'agit, par conséquent, d'une option sociale et éducative favorisant la complémentarité et la compatibilité entre différents objectifs de la vie et de la culture, option à laquelle correspond une école qui, non seulement, ne rejette pas mais recherche la communication comme base et instrument privilégié pour une convivance socio-politique et interculturelle.

3.1 Le modèle social multiculturel

Le Conseil de l'Europe entend par « multiculturalisme » la situation sociale de convivance entre plusieurs cultures dans un espace concret ; chacune d'elles ayant ses styles et ses modes de vie différents. Assumer la définition qui précède, implique qu'apparaissent des groupes d'identification marqués par la culture des différences et par des attitudes de domination, quand ce n'est pas de rejet. **Ce modèle social est établi sur les schémas suivants :**

Juxtaposition culturelle	Où l'on recherche une simple convivance pacifique, en évitant toute interférence entre les différents objectifs culturels.
Fragmentation	Où chacun cherche à rassembler les pièces d'un immense puzzle, toujours incomplet ou partiel, mais sans modèle de référence capable de donner l'unité aux divers éléments qui le composent.
Hiérarchisation	Où ce qui est normal sera d'employer davantage des systèmes de domination, d'imposition et de phagocytose que des systèmes d'intégration et de complémentarité.

Le mouvement multiculturel est avant tout un phénomène politique et social de revendication des droits humains et des droits civils de la part de groupes qui se sentent marginalisés ou victimes de discrimination. La naissance et le développement des programmes multiculturels sont dus à des problèmes sociaux spécifiques de populations distinctes.

Dans beaucoup de pays, dont l'Espagne, le multiculturalisme est lié à l'immigration et à l'insécurité et il existe davantage de pro-

grammes du système policier que du système éducatif pour s'en occuper. Les ressources mises à la disposition des institutions éducatives par l'État et les Gouvernements Autonomes sont peu abondantes et inadéquates.

3.2. Le modèle social interculturel

La réalité interculturelle de notre société nous oblige à aller au-delà d'une acceptation palpable de l'existence de différentes cultures. C'est pourquoi nous devons faire en sorte que s'établissent entre elles l'échange, l'égalité, l'intercommunication affective, le dialogue et la réciprocité.¹⁶

Ce modèle naît de la croyance et de la conviction que la diversité et le pluralisme enrichissent la vie sociale et la vie scolaire. Il soutient la conviction que la diversité culturelle est le principal patrimoine de l'humanité dans la mesure où :

- *Il offre la possibilité de connaître et de vivre avec d'autres cultures sans avoir besoin de sortir de son propre environnement de vie.*
- *Il apporte de nouvelles valeurs et de nouvelles visions du monde dans le processus de croissance des personnes.*
- *Il pose des questions et interroge sur des aspects importants de nos schémas de vie : religion, économie, éthique.*
- *Il contribue à ouvrir les mentalités et à offrir de nouveaux horizons à une existence très souvent enfermée dans l'exclusivisme, quand ce n'est pas le sentiment face à l'autre de subir une invasion.*
- *Il favorise un comportement civique ouvert à la solidarité, au dialogue interculturel, à l'accueil des différences, etc.*
- *Il s'appuie sur le respect des minorités culturelles et ethniques, en évitant d'une part de les contraindre et de les dominer et en créant, d'autre part, des espaces nouveaux d'interaction et de rencontre en vue de s'enrichir mutuellement.*

¹⁶ Froufe, S., (1999) « Éducation interculturelle et pédagogie de l'Interculturalisme » Revista interuniversitaria de Pedagogía Social, 2^a época, N^o 3, p. 10.

- *Il permet l'émergence de situations nouvelles où, en accord avec les Droits de l'Homme, **on promeut le respect de l'identité humaine** et d'autres caractéristiques individuelles et culturelles autochtones et étrangères.*
- ***Il règle la démarcation entre les droits et les devoirs** dans le respect de la légalité en vigueur et plus encore pour tout ce qui touche ce que nous appelons les Droits de l'Homme, de sorte que :*
 - d'une part la culture d'accueil ne soit pas abîmée par la rencontre et le dialogue avec d'autres cultures et qu'elle soit présentée avec clarté et précision dans toutes ses composantes et dans toutes ses possibilités.
 - et d'autre part, si des éléments de la culture d'origine se heurtent à certains de ces droits et à la légalité, qu'on exige des immigrants -comme des gens du pays- de respecter ces normes, même si cela représente ou suppose de renoncer ou d'abandonner des éléments culturels autochtones.
- ***Il sait se développer dans le climat indubitablement complexe des relations humaines et de l'organisation** des structures sociales, économiques, politiques, académiques, religieuses, etc.*
- *Il favorise **une vision du monde convergente** dans un climat d'indubitable complexité de relations humaines et d'organisation des structures sociales, économiques, politiques, académiques, religieuses, etc.*
- ***Il va de l'avant** dans la perspective de répondre à la réalité, mais, toujours, avec **un potentiel d'utopie** qui sait lire l'histoire à partir de ce que l'on veut semer, vis-à-vis de ce que sera la société du futur marquée par une augmentation importante du nombre d'immigrants et par un processus inéluctable d'intégration de la part des immigrants de la seconde génération.*

L'interculturalisme n'est ni une intégration, ni une assimilation, ni encore beaucoup moins une séparation ou une marginalisation.¹⁷

¹⁷ López Herrerías, J. A., (1999) « ¿ Es posible una educación para la interculturalidad en y desde la infancia ? » Revista Interuniversitaria de Pedagogía social, 2a Época, N° 3, pag. 74.

L'interculturalisme en tant que méthode d'enseignement-apprentissage **ne respecte pas seulement le fait des différences culturelles mais le met en valeur comme quelque chose de positif** car la différence est un principe de complémentarité et le dialogue, le moyen de comprendre les valeurs, les attitudes et les coutumes des autres.

Questions

- Quelles sont les principales différences de conception du monde, de la vie, de la fête, de la religion, de l'alimentation, des valeurs entre les personnes de cultures diverses présentes dans votre établissement ?
- Êtes-vous arrivés à une situation dans laquelle la convivance semble apparemment impossible avec certains élèves d'une culture ou d'une origine déterminées ? Décrivez-la, s'il vous plaît.
- Quels sont les aspects, qui nous semblent à nous les adultes, difficiles à concilier et qui sont de moindre importance pour les enfants et les jeunes de cultures différentes ?

4. Évolution des systèmes éducatifs européens

L'Espagne est un pays « jeune » en ce qui regarde l'expérience d'accueil d'immigrants originaires d'autres cultures, avec cependant, du fait de la présence d'enfants gitans, une longue expérience de la diversité ethnique dans les écoles.

Les pays voisins de l'Europe ont une plus grande expérience du traitement scolaire de la diversité culturelle. Nous devons nous référer aux divers objectifs et au chemin parcouru par ces pays pour décider de ce que nous avons à faire et tirer partie de nos premiers projets.

Étant donné le nombre et la disparité des études faisant état des phases successives de l'évolution dans les systèmes éducatifs européens face au multiculturalisme, nous préférons exposer la perspective de *Susana Tovías* dans le tableau suivant :¹⁸

OBJECTIF	CARACTÉRISTIQUES
Assimilation	<i>L'objectif est de transmettre une culture, « la culture nationale », pour éviter des inégalités et obtenir l'adaptation des groupes minoritaires. L'apprentissage de la langue officielle est le principal facteur d'intégration. Cet objectif confond différence et inégalité. L'échec, accentué par les inégalités, a été le résultat de ces différentes versions des systèmes d'« assimilation ».</i>
Compensation	<i>L'objectif est de « remplir » les vides de la connaissance qui rendent difficile la scolarisation des minorités, en acceptant la diversité mais en la traitant comme une déficience de nature spécialement linguistique. L'objectif est de soigner les handicaps qui provoquent l'échec scolaire d'élèves appartenant à des groupes minoritaires.</i>

¹⁸ Tovías Susana,(1993). « Société pluriculturelle et éducation ». UIX, Élément d'action Éducative, N° 184, février 1993, pp 4-8 Barcelone.

<p>Multiculturalisme</p>	<p><i>Il propose une conception plus souple du programme scolaire qui puisse promouvoir la diversité, en maintenant la langue maternelle comme langue des apprentissages de base. Il considère l'école comme le lieu idéal pour les relations interethniques, mais à partir d'une vision folklorique et fermée des cultures et courant ainsi le risque d'une ghettoisation des groupes culturels différents.</i></p>
<p>Interculturalisme</p>	<p><i>Cet objectif assume et critique les manières de poser les problèmes de l'objectif multiculturel. Il prend clairement position face au racisme. Il prétend que l'école cesse d'être un élément reproducteur du système, en luttant contre les relations de dépendance et, en facilitant la participation à partir des différentes identités mêmes et de leur développement. Il s'adresse à tous les enfants et à toutes les écoles et pas seulement aux établissements où il y a des élèves venant de cultures minoritaires, et reconsidère l'ensemble du programme scolaire à partir d'une perspective interculturelle.</i></p>

5. Les possibilités de l'école face au multiculturalisme

Aujourd'hui, dans notre pays, le multiculturalisme est un fait beaucoup plus évident que dans les décennies précédentes. La Présidente de l'Institut National de l'Éducation nous informait le 9 février 2005 que le nombre des étrangers en Espagne était de 3, 5 millions, ce qui suppose qu'ils sont 8% de la population. Au niveau scolaire, tous les établissements d'éducation ne sont pas ouverts au multiculturalisme, mais ce n'est pas pour autant qu'ils peuvent se dispenser de faire une véritable éducation interculturelle puisque leurs élèves et toute leur Communauté éducative vivent dans une société multiculturelle. La grande majorité de nos établissements scolaires comptent déjà, bien qu'à des degrés différents, une présence significative de minorités ethniques de provenances diverses. **Nous devons tous considérer le multiculturalisme, non comme un obstacle, mais comme une possibilité d'enrichissement mutuel.**

Le multiculturalisme de la société et des salles de classe est le facteur qui **est en train de modifier le plus le paysage scolaire. L'école a cherché, comme elle a pu, à répondre à ce défi**, car ce phénomène lui est « *tombé dessus* » sans qu'elle ait eu le temps de pouvoir le digérer. Elle a d'abord cherché à intégrer par *l'assimilation* ; elle essaie maintenant d'offrir une « éducation multiculturelle » mais elle doit nécessairement aboutir à *l'interculturalisme*. Elle a besoin pour cela de moyens matériels et humains, de nouvelles ressources et de propositions novatrices pour arriver au dialogue et à la reconnaissance interculturelle.

Actuellement, dans nos Gouvernements Autonomes, les modèles éducatifs tendent vers l'homogénéisation en continuité historique avec l'idée selon laquelle l'école doit être un instrument d'uniformisation culturelle, un outil de normalisation et d'assimilation à la remorque des patrons de la culture dominante et majoritaire et qui constitue un obstacle important à l'égalité des chances.

Si l'école n'est pas née pour le multiculturalisme, elle doit, dans ce moment de l'histoire, s'adapter à ce défi et l'affronter avec décision, tout en restant consciente qu'il y a là un pari de taille

difficile à réaliser, car éduquer reste toujours la tâche la plus difficile et la plus importante de notre existence. Si cela ne se fait pas, l'école restera, telle une « bulle décontaminée », à l'écart de la société. Le document « **Caractère propre des Écoles lasalliennes** » affirme que nous devons « *favoriser la formation continue et la créativité des professeurs* » pour qu'ils **répondent aux défis de l'éducation** « *en parfaits professionnels, en enseignants efficaces sachant travailler en équipe* » (Caractère propre 4.1).

Pour que l'école change son organisation et son fonctionnement, il est nécessaire que la société modifie certaines de ses structures, celles qui empêchent la compréhension, le dialogue et l'échange entre les cultures. **Le changement doit viser la société dans son ensemble**, les pères et les mères de famille, les services administratifs qui s'occupent de l'Éducation, y compris les maisons d'édition de livres scolaires C'est être bien naïf que de croire que l'école, toute seule, puisse réussir un authentique interculturelisme.

Cette prise de conscience doit nous faire éviter « *les rafistolages* », la « *folklorisation culturelle* » et **modifier notre mentalité et notre action pédagogique**. Nous devons pour cela nous engager dans le parcours suivant :

- **Déculpabiliser et apaiser les enseignants**, spécialement ceux qui sont les plus sensibles.
- **Nous informer et nous former** (formation continue) sur :
 - Les cultures (religions) minoritaires.
 - Le changement d'attitudes personnelles et professionnelles (préjugés possibles, attitudes ethnocentriques et xénophobes).
 - La gestion du conflit interethnique et interculturel (interreligieux) pour intervenir avec succès.
 - Les méthodes et les procédures de mise en œuvre d'une véritable éducation interculturelle.
- **Remettre à plat les objectifs de l'éducation.**
- **Inventer un nouveau modèle d'organisation.**
- **Revoir à fond le Programme scolaire, le Projet Éducatif** (celui-ci doit être le cadre général à partir duquel on élaborera les mesures nécessaires à l'adaptation des élèves immigrants de l'établissement), *la distributions des locaux scolaires et du*

matériel, le Plan d'action des Tuteurs, le Plan d'action à la Diversité, le matériel didactique, etc.

- **Ouvrir un corps enseignant « monoculturel »** par l'incorporation d'enseignants d'une des cultures minoritaires représentées dans l'établissement.
- **Faciliter les échanges** entre nos professionnels et ceux des pays d'où partent des immigrants. Encourager les jumelages entre centres éducatifs.
- **Pratiquer l'éducation interculturelle** avec tous les élèves en les formant spécialement à :
 - Comprendre la diversité culturelle de notre société.
 - Accroître la capacité de communication entre élèves originaires de différentes cultures mais également entre adultes.
 - Susciter des attitudes favorables à la diversité des cultures.
 - Renforcer l'interaction sociale entre des personnes et des groupes culturellement différents.

L'éducation interculturelle suppose bien autre chose que la planification de stratégies éducatives et l'implication de l'ensemble de la communauté éducative dans ses objectifs. Elle **suppose la compréhension de sa propre culture à partir de celle des autres**. L'école interculturelle est possible pourvu qu'elle s'ouvre à d'autres modèles culturels.

6. Les minima indispensables de l'action éducative dans le réseau des établissements lasalliens

L'éducation interculturelle refuse la prédominance d'une culture sur les autres et elle plaide pour que les différents groupes qui vivent ensemble dans une société multiculturelle puissent arriver à **une interdépendance enrichissante, fondée sur l'estime et la reconnaissance mutuelles**. Pour que cela se fasse, il est indispensable de doter les différentes cultures d'outils et de moyens éducatifs pour transformer le multiculturalisme en interculturalisme. Une éducation interculturelle a besoin, en premier lieu, **de créer les conditions de départ d'acceptation et de communication entre les cultures et de promouvoir une éducation pour la paix et le respect des Droits de l'Homme**.

Pour parier sur une éducation interculturelle, nous devons essayer d'offrir aux élèves des occasions de s'engager activement. **Ceci exige la mise en œuvre de quelques minima d'actions indispensables**¹⁹ :

- 1. Reconnaître et garantir le droit des minorités ethniques d'incorporer au système éducatif, sans discrimination, leurs particularités linguistiques, religieuses et culturelles.**
- 2. Aider les équipes enseignantes à changer de mentalité par rapport aux autres cultures** comme au rôle nouveau de l'École Lasallienne dans le contexte multiculturel.
 - Les former aux connaissances de base des principales cultures et des principales religions (la religion est culture) qui se trouvent dans les lieux d'immigration.
 - Insérer le multiculturalisme et l'interreligiosité dans le contexte plus large de l'Attention aux Diversités (développé dans le Plan d'attention à la Diversité).

¹⁹ García A., et Saez, J. (1998) Du racisme à l'interculturalisme. Madrid Narcea, p. 214. Aguado, M. T. (1991) « L'éducation interculturelle : concept, paradigmes, réalisations dans *Lectures de pédagogie différentielle* ». Jiménez M. C. (Coord.) Madrid Dykinson, p. 90.

- Sensibiliser au fait qu’aucun des problèmes posés par la diversité ethnique et culturelle de la société n’a de solution unilatérale et en faire prendre conscience.
3. ***Prendre en compte les problèmes d’éducation et d’identification culturelles des minorités ayant quitté leur environnement (émigrés et réfugiés) et y répondre.***
 - Renforcement d’un modèle interculturel européen.
 - Mise à plat de tous les éléments du contexte scolaire : programme, livres de textes, règles de convivance et discipline, menus du restaurant scolaire, etc.
 4. *S’occuper des besoins éducatifs spéciaux dérivés de la diversité humaine au sein d’une même culture, c’est-à-dire des besoins des minorités marginalisées de chaque culture spécifique. Répondre aux besoins des minorités nouvelles.*
 5. ***Promouvoir le respect pour toutes les cultures coexistantes et condamner les mesures « assimilationnistes ».***
 6. ***Poser le problème de l’éducation interculturelle*** comme matière de première importance pour tous les élèves, non seulement pour ceux issus de l’immigration ou de minorités culturelles.
 7. ***Diffuser des cartes conceptuelles transculturelles*** (établies selon le procédé Mapping) pour démontrer dans la pratique éducative que le savoir est commun à toutes les personnes au-delà de leur culture particulière.
 8. ***Intégrer le Réseau des établissements lasalliens*** à certains des mouvements existants tels que les « Écoles sans Racisme », les « Écoles Solidaires », etc.

L’éducation interculturelle n’est nullement la panacée pour éliminer les préjugés raciaux, mais, elle **doit être comprise, en revanche, comme un processus intentionnel systématique et à long terme**, qui, en même temps que d’autres démarches éducatives, scolaires et sociales, est destiné à rendre les individus et les groupes capables d’affronter ces préjugés et leurs manifestations sociales.

Le document sur le « Caractère Propre des Établissements Lasalliens » à la page 13 présente ainsi la pédagogie d’apprentissage de la coopération et de la collaboration :

« Les élèves des Écoles lasalliennes sont impliqués dans des activités d'apprentissage de coopération et de collaboration pour résoudre des problèmes et des conflits par des prises de décisions et la réalisation d'activités qui les rendent attentifs à leurs camarades plus pauvres ».

Ce texte montre que **nous croyons que le travail en coopération et en collaboration dans l'École lasallienne peut être un magnifique instrument d'apprentissage interculturel**, étant donné que nous ne cherchons pas seulement à former des élèves, mais fondamentalement à éduquer des personnes. Par le travail de coopération et de collaboration, nous pouvons réaliser l'objectif d'éduquer l'intelligence sociale, celle qui est liée aux sentiments et aux affects si importants quelle que soit la culture des personnes. Ce dont ces dernières ont besoin, ce n'est pas tant de comprendre le monde et ses manifestations à la manière des autres, que ce qui va les conduire à se comprendre bien mieux elles-mêmes.

L'apprentissage de la coopération comme celui de la collaboration repose sur le constructivisme, mais il existe entre eux une différence significative. Dans le premier cas, les élèves apprennent des savoirs et des processus mentaux de base pour avoir socialement une action réciproque, en transposant ensuite ces acquis à d'autres expériences. Mais on n'exerce le raisonnement et la pensée critique que si l'apprentissage a été réalisé en collaboration, que si chaque membre du groupe s'est engagé au maximum et en dernière instance, que si le groupe lui-même a été capable de prendre le contrôle du processus et de partager la responsabilité. Naturellement, il n'y a pas d'apprentissage de la collaboration si celui de la coopération n'a pas été d'abord réalisé²⁰.

²⁰ Escarbajal F., A., Escarbajal de H., A., (2004) « *Trabajando la Interculturalidad* », Diego Marín, Libraire éditeur. Murcia, pp. 56-57.

7. Attitudes de base de l'éducateur interculturel

Dans un monde de plus en plus globalisé, une des finalités du système éducatif est la formation des élèves à la démocratie et à la **convivance interculturelles**. Pour bâtir sur des bases démocratiques une Europe ouverte à d'autres cultures et à d'autres religions, il faut assurer aux personnes une éducation qui incorpore la problématique éducative dans la perspective d'une formation à la citoyenneté européenne et à l'interculturalisme. En cohérence avec ces principes, **le corps enseignant doit favoriser un type d'éducation qui réponde à cette finalité.**

Selon « *Le Forum Qualité et Liberté de l'Enseignement*²¹ », **il est possible d'opter pour l'interculturalisme à l'école, sans ignorer sa difficulté, à condition de respecter les principes suivants :**

- 1. L'engagement effectif** de l'ensemble des groupes de la **Communauté Éducative** à assumer les exigences du modèle choisi.
- 2. La réponse aux exigences de l'identité de l'école et de sa signification sociale :** l'attention aux défavorisés, le choix de la promotion intégrale, l'ouverture à l'environnement.
- 3. La formation initiale et continue des enseignants.** Formation continue, comme effort supplémentaire pour élaborer des réponses neuves à la nouvelle problématique découlant de l'immigration et de l'interculturalisme à l'école.
- 4. La flexibilité de l'organisation des établissements.**
- 5. Le travail interdisciplinaire : contribuer à partir de tous les domaines du programme à :**
 - Acquérir une identité sur de bonnes bases.
 - Connaître, comprendre, respecter et estimer les autres cultures.

²¹ Forum Qualité et Liberté de l'Enseignement, « *Éduquer dans l'interculturalisme* », pp 64 et suivantes.

- Stimuler l’acquisition de l’esprit critique.
- Juger positivement la diversité.
- Faire attention aux familles.

6. Tirer partie des ressources humaines et matérielles.

En mettant en valeur ces principes, qui concernent davantage les enseignants, nous voulons répondre à cette question : **Quel est le rôle des enseignants face aux changements continuels de l’école du fait du multiculturalisme ?** Si nous interrogeons les professeurs, nous rencontrerons ceux qui se sentent préparés ou non à affronter la diversité et la présence de cultures différentes dans leur classe. Dans leur grande majorité, ils auront la perception que ni l’Établissement ni l’Administration ne leur donne l’aide nécessaire pour affronter positivement le problème et nous trouverons aussi un pourcentage de ceux qui manifesteront leur inquiétude et leurs difficultés personnelles pour répondre de manière satisfaisante à cette nouvelle situation.

Parmi les attitudes et les propositions pratiques pour affronter cette nouvelle réalité, nous soulignons les suivantes :

1. **Avoir une vision large de l’éducation** en y identifiant les traits culturels, politiques et sociaux (mais en évitant pratiquement de les assimiler à notre culture).
2. **Que l’enseignant ou l’enseignante arrive à une connaissance détaillée des élèves de sa classe ou de la discipline et qu’il ou elle enseigne** en vue de créer les stratégies nécessaires pour rester attentif (ve) à la diversité et aux problèmes qui se posent.
3. **Renforcer le travail en équipe entre les enseignants** pour obtenir une collaboration meilleure dans l’éducation interculturelle, collaboration dirigée par les Coordinateurs Pédagogiques ou les Responsables des études.
4. **Faire élaborer par tous les membres de la Communauté Éducative un plan de travail** dans lequel se trouvent clairement mentionnées l’éducation interculturelle et la diversité culturelle.
5. **Renforcer la fonction du Professeur Principal** (sous les conseils et la coordination du Département de l’Orientation), **des professeurs chargés de l’enseignement des langues et des Sciences sociales.**

6. **Offrir à tous les professeurs une formation pédagogique sur tout ce qui touche à l'interculturalisme.** Le *Centre Supérieur d'Études Universitaires La Salle* propose un diplôme de troisième cycle sur « *L'interculturalisme dans le milieu scolaire* » que nous conseillons spécialement²². Il est clair qu'il faut donner aux professeurs une formation didactique, théorique et méthodologique sur les contenus propres de l'éducation interculturelle et leur offrir des outils, des capacités et des connaissances nécessaires pour leur garantir d'intervenir le mieux possible auprès d'élèves d'origines diverses.
7. **Promouvoir parmi les enseignants des actions orientées vers l'intégration des garçons et des filles dans le groupe scolaire** et non vers leur assimilation, tout en préservant l'identité culturelle des immigrants.

Concernant les enseignants et **les démarches à suivre dans ce processus éducatif interculturel**, il faut signaler l'intérêt de quelques-unes des conclusions du séminaire de 2002, consacré au thème : « *Les éducateurs dans la société du XXI^e siècle*²³ ».

Attention éducative qualifiée et formation continue

Actuellement la société pose au système éducatif et à l'école des requêtes nouvelles et multiples. Parmi elles, nous trouvons : l'intégration de tous les élèves venant du monde de l'immigration, l'attention éducative qualifiée et une demande de formation continue pour les professeurs en exercice qui leur permettra de faire face aux défis éducatifs de leur tâche quotidienne.

Attention à la diversité et développement du nouveau profil de l'enseignant

Le défi fondamental doit être celui de faire attention à la diversité

²² Consulter <http://www.eulasalle.com>. Il est formé de 6 modules ; 1^{er} les minorités et l'immigration en Espagne ; 2^e l'éducation formelle et les minorités ethniques ; 3^e l'éducation non formelle et les minorités ethniques ; 4^e aspects législatifs en matière d'immigration ; 5^e problématique psychosociale des minorités ethniques en Espagne ; 6^e intervention avec des minorités ethniques en milieu scolaire.

²³ Consulter : <http://www.mec.es/clausura2002.htm>. Séminaire 2002 sous la Direction du Colegio Escolar del Estado, « Los Educadores en la sociedad del siglo XXI ».

*croissante dans les classes. Elle exige une capacité à répondre à ce qui existe et à le restructurer, ce qui est souvent très difficile à aborder. Pour cela, la figure de l'enseignant est fondamentale qui doit **passer du professeur appliquant un programme au professeur capable de s'adapter aux situations de ses élèves, de planifier son action, de l'appliquer, de l'évaluer et de veiller au développement intégral de l'élève et de sa personne.** Il n'est pas possible d'obtenir ce profil d'enseignant à partir d'une optique individuelle mais dans un système coopératif dans lequel le professeur fait partie d'une équipe qui réfléchit et propose des alternatives permettant d'être attentif à la diversité.*

Disposer de plus de ressources

*Du point de vue des établissements d'éducation, les demandes et les besoins tournent fondamentalement autour de la nécessité de **disposer de ressources plus importantes, non seulement économiques, mais également humaines,** qui permettront de garantir le développement intégral des élèves et la gestion des établissements par la communauté éducative elle-même.*

Renforcer l'action des professeurs principaux

*Pour faire face aux défis qu'on a mentionnés, **il faut donner plus de valeur à la fonction du professeur principal.** Ce doit être une personne ayant eu une préparation spécifique à remplir des fonctions aussi complexes que trouver une solution aux conflits, appliquer des techniques de dynamique de groupes, aider l'orientation scolaire et même celle des familles ou assurer un suivi individuel de ses élèves.*

Les exigences qui actuellement retombent directement sur l'éducation et les éducateurs impliquent en outre la transmission de concepts, l'effort de créer un cadre de convivance comme fondement d'une société en quête d'égalité. Ces exigences peuvent être garanties par un des modèles de programme existant, le modèle interculturel qui suppose l'idéal de convivance.

Les attitudes personnelles et professionnelles de l'éducateur interculturel sont aussi importantes que les stratégies et les

méthodes qu'il a apprises. Si l'on veut réellement s'orienter vers une éducation interculturelle dans nos établissements, il ne suffira pas d'expérimenter et d'implanter des modèles opérants, des sessions d'information et de formation permanente nécessaires pour changer les attitudes de base. On devra renforcer le développement des attitudes qui favoriseront le traitement adéquat des diverses cultures. Cela passe nécessairement par l'expérience du fait multiculturel par l'éducateur lui-même qui le conduira à changer son propre système de valeurs et par conséquent à modifier des attitudes profondément enracinées en lui comme en n'importe quel autre individu.

Questions

- Avez-vous élaboré un plan créatif pour réussir une intégration culturelle dans l'Établissement ? Peut-on penser que ce plan concernera aussi le quartier, le village, la région... ?
- Pouvez-vous décrire l'une ou l'autre « idée géniale », qui dans sa simplicité même, pourra être présentée aux autres centres lasalliens comme une idée que l'on peut diffuser ?
- Vos élèves, aussi bien ceux d'origine espagnole que les immigrants, sont-ils heureux dans le collège lasallien auquel leur formation est confiée ?
- Que devons-nous faire pour connaître les cultures et les religions des immigrants de l'Établissement ?
- Serions-nous disposés à ce que notre corps professoral « monoculturel » puisse s'enrichir d'enseignants d'autres cultures ?
- Offrons-nous une vraie éducation interculturelle ? De quoi avons-nous besoin pour cela ?
- Facilitons-nous l'apprentissage de la coopération et de la collaboration que nous suggère le Caractère Propre ?

8. Conclusions

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2002, s'est tenue à Bruxelles en Belgique la rencontre annuelle de la Commission Lasallienne Européenne d'Éducation (CLEE) sur les mouvements migratoires, pluralité-pluralisme et multiculturalisme²⁴. Le fait de traiter un thème aussi actuel nous a permis de recevoir de multiples apports et de proposer à nos écoles plusieurs orientations parmi lesquelles nous pouvons distinguer les suivantes :

L'immigration : Le grand défi de l'école lasallienne au XXI^e siècle

*Nous sommes convaincus que ce qui encourage l'immigration c'est la différence et que celle-ci **constitue le grand défi pour l'école en ce XXI^e siècle**. Que dans cette zone d'insécurité de vie qui produit l'immigration, il soit possible d'introduire l'innovation éducative que **saint Jean-Baptiste de La Salle** a mise en œuvre à son époque pour s'occuper des plus pauvres²⁵.*

Adapter la réponse éducative et la formation continue

*En tant qu'éducateurs lasalliens d'aujourd'hui, nous devons nous sentir interpellés et incités à **intégrer les conséquences de l'immigration contemporaine chez les enfants et les jeunes en les accueillant comme élèves dans nos écoles et adapter, en conséquence, notre offre éducative**. Pour cela, **il est important pour nous de connaître les processus économiques, politiques, sociaux, culturels et religieux provoqués par l'immigration et, dans cette ligne, de développer, la formation continue des enseignants**.*

²⁴ Consulter le rapport de la Commission Lasallienne Européenne d'Éducation, de la rencontre de Bruxelles du 29 novembre au 1^{er} décembre 2002

²⁵ « En 1698, le Fondateur perçoit comme providentiel la demande pour un service éducatif d'un autre type de pauvres. Il héberge en internat une cinquantaine de jeunes Irlandais qui avaient abandonné leur patrie pour vivre en France avec leurs familles. » Gallego, Saturnino, S. Jean-Baptiste de La Salle I, Biographie, BAC, Madrid, 1986, pp, 310-312.

Développer la pédagogie interculturelle

La légitimité du pluralisme, dans la société comme dans les institutions, a sa source dans le respect de la liberté de l'individu. Ceci nous conduit à concevoir et à développer en classe la pédagogie interculturelle comme pédagogie de la rencontre et de la convivance entre plusieurs cultures, puisque cette convivance paraît excellente pour notre école lasallienne et pour le succès pédagogique interculturel de l'euro-péanisation. C'est pourquoi tout établissement lasallien doit se former pour réussir à établir et à développer avec tous une éducation interculturelle.

Notre engagement dans le monde scolaire doit garantir l'éducation à tous les élèves, et pas seulement la simple scolarisation, indépendamment de leur origine, de leur ethnie ou de leur culture. Nous nous appuyons sur l'interculturalisme comme une réalité éducative possible, en protégeant ce qui importe le plus : la valeur de l'être humain au-delà de toute race, nationalité, langue ou religion. Une éducation interculturelle qui concerne toute la Communauté éducative et naturellement les éducateurs, pierre de touche de la pédagogie interculturelle.

Questions

Pour la réflexion et le partage

1. (milieu scolaire) : À la fin de certaines des sessions, le document propose des questions qui peuvent être valables, moyennement quelques adaptations.
2. (autres milieux) : Que faut-il adopter du document pour l'incorporer à notre réalité actuelle ? (principes, lignes d'action, attitudes de base, ... etc.)

Sommaire

Prologue	5
Présentation	7
1. Introduction	9
2. Le phénomène de l'immigration	13
2.1. La coexistence de plusieurs cultures	15
2.2. L'école sous contrat et l'immigration	16
3. Multiculturalisme et interculturelisme	21
3.1. Le modèle social multiculturel	22
3.2. Le modèle social interculturel	23
4. Évolution des systèmes éducatifs européens	27
5. Les possibilités de l'école face au multiculturalisme	29
6. Les Minima indispensables de l'action éducative dans la Réseau des Établissements Lasalliens	33
7. Attitudes de base de l'éducateur interculturel	37
8. Conclusions	43